

# Mon espace personnel et sécurisé



**Plus moderne, plus performant, plus convivial !**  
 Le nouveau portail, c'est aussi un moyen de simplifier toutes vos démarches, disponible 24/24h sur tous supports. : ordinateur, tablette, smartphone... ne perdez plus le contact

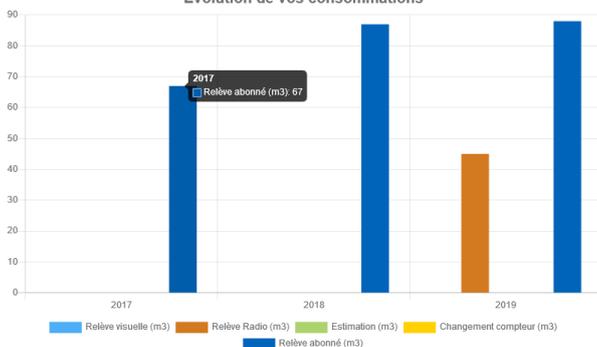
## ? A quoi sert le portail ?

**Tous les services accessibles en un seul clic !**

L'accès à votre compte en ligne est entièrement **gratuit et sécurisé**.

- ▶ Pour gagner du temps et économiser des frais postaux : payez en ligne.
- ▶ Pour gérer votre budget : souscrivez en quelques clics à la mensualisation.
- ▶ Accédez à l'historique de vos factures.
- ▶ Suivez vos consommations.
- ▶ Transmettez vos relevés de compteur
- ▶ Faites vos démarches en ligne, déménagement, demande changement de compteur, résiliation, etc...
- ▶ Suivez l'avancement de vos demandes.

Evolution de vos consommations



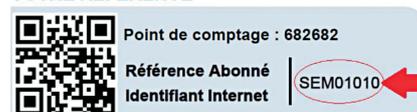
## 🕒 Créez votre compte en 1 minute

En quelques clics, créez votre **Espace Personnel** sécurisé pour profiter pleinement de tous les services en ligne. Munissez-vous de votre dernière facture et rendez-vous directement sur [www.semerap.fr](http://www.semerap.fr)



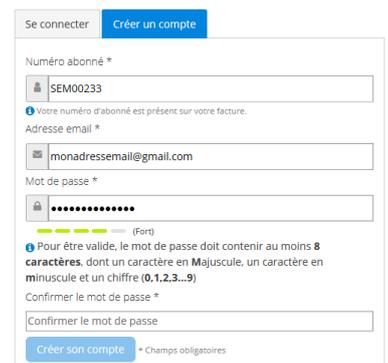
- ▶ 1. Saisissez votre référence client, qui apparaît en haut à droite de votre facture

### VOTRE REFERENCE

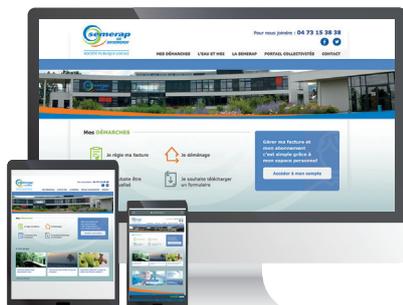


- ▶ 2. Saisissez votre email qui vous servira ensuite à vous connecter, au même titre que votre numéro abonné.

### Mon espace abonné



# Le Paiement en ligne



Accessible  
24h/24  
7j/7

PAIEMENT SÉCURISÉ



Bénéficiez d'un mode de paiement **sécurisé** et **accessible 24h24** et **7j/7** sur votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile. Vous pourrez ainsi régler vos factures en **quelques clics**, dans un environnement parfaitement **sécurisé**.

## Les avantages de la mensualisation

**Un règlement identique chaque mois pour plus de sérénité**



Un service gratuit



Sans engagement de durée



Des prélèvements mensuels identiques

Quand vous souscrivez à la mensualisation, une estimation de vos consommations est réalisée. Vous **recevez ensuite un échéancier** sur 11 mois. Il vous indique le montant que vous réglez chaque mois, par **prélèvement automatique**. Si vos consommations réelles sont plus importantes que celles estimées, le solde vous est facturé sur le 12<sup>e</sup> mois. Dans le cas contraire, la différence vous est remboursée.

**Un étalement de vos paiements sur l'année pour lisser votre budget et gagner en sérénité.**

## Des prélèvements automatiques pour plus de simplicité

**Plus de paiement à envoyer, Plus besoin d'y penser**

Votre prélèvement s'effectue automatiquement sur votre compte bancaire ou postal. Vous n'avez plus de paiement à envoyer, vos échéances seront prélevées automatiquement sur votre compte bancaire. Vous pouvez résilier à tout moment et gratuitement ce mode de paiement directement au sein de votre **Espace Abonné**



Pas besoin d'y penser



Sans engagement



Des dates de paiement respectées